Me Malick Coulibaly : "Réitérer notre foi en le Mali, notre engagement pour ce pays, cet engagement ne résulte pas d'une envie mais il est rationnel..."

MALI

1330

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 20 AVRIL 2023

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Partenariat sino-africain

La 7e édition du festival de la jeunesse Chine-Afrique ouverte à Pékin

Prix Marc Vivien FOE : Qui succèdera à Seko Fofana ?

DÉCÈS MATERNEL : Un phénomène à éradiquer

COVID 19
CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

19 Avril 2023

RESPECTONS
LES MESURES BARRIÈRES

- Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respecter
- Se laver les mains regulièrement
- Tousser ou eternuer dans le coude
- Respecter la distance de sécurité
- Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains
- Eviter de se serrer les mains
- Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

35

Nouveaux cas confirmés	Nouveaux guéris	Nouveaux décès
02	00	00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

713 158 Vaccinations incomplètes

3 555 535 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés	Guéris	Décès
33 139	32 312	743

dont 05 font l'objet d'un suivi médical

MALIKILÉ | Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

Sommaire «

P. 11

P. 15

P. 21

/ Une /

Partenariat sino-africain : La 7e édition du festival de la jeunesse Chine-Afrique ouverte à Pékin — P. 5

/ Brèves /

Ras bath reste en détention : Sa demande de mise en liberté a été rejetée — P. 11
Macron : "ce n'est pas des casseroles qui feront avancer la France" — P. 11
Enlèvement du greffier en chef de Diré : Le SYLIMA appelle l'état au respect de la parole donnée — P. 12
Opération ramadan : Kassim Traoré de la radio Klédu fait parler son cœur — P. 12

/ Actualité /

DÉCÈS MATERNEL : Un phénomène à éradiquer — P. 14
Accord d'Alger : L'impasse ! — P. 15
Secteur de la sécurité : De grandes réformes en vue — P. 17
Festival de la jeunesse Chine-Afrique : 49 représentants de la jeunesse africaine se rassemblent à Beijing — P. 18

/ Politique /

Me Malick Coulibaly : ''Réitérer notre foi en le Mali, notre engagement pour ce pays, cet engagement ne résulte pas d'une envie mais il est rationnel...'' — P. 21
Paysage politique : L'URD se disloque — P. 23
Conseil de sécurité de l'ONU : L'ambassadeur issa Konfourou met les points sur les I — P. 24

/ Culture & société /

LE PENDELOU OU PETIT PAGNE : Une arme fatale de séduction africaine ! — P. 26

/ International /

Soudan : Le président algérien plaide pour une "démarche internationale pour faire cesser les combats" — P. 27
Tournée latino-américaine de Lavrov : La Russie veut une union contre le "chantage" de l'occident — P. 28

/ Sport /

Prix Marc Vivien FOE : Qui succèdera à Seko Fofana ? — P. 29

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :** .....
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou SISSOKO

Madouwa Prestige

Organic Herbal Teas

Tisane Madouwa

SCAN FOR INFO

Tisane Damou

Lutte contre la sècheresse vaginale, infections urinaires donne une odeur fraiche / Revered by African Community for reducing urinary track infections, promoting natural vaginal moisture and neutralizing undesirable oders.

Ingredients: Nep nep & gongoli, gloue de gerofle, et plante secrète / nep nep & gongoli, cloves, miscellaneous herbs native to Mali, Africa.

20 tea bags / 100% natural

New York - USA : **+1 347 538 6505** / Mali - Africa : **+223 95 36 37 22**
Email : madouwa2019@gmail.com - Site : madouwaprestige.com

Partenariat sino-africain La 7e édition du festival de la jeunesse Chine-Afrique ouverte à Pékin

Le 7e édition du festival sino-africain des jeunes s'est ouvert le 18 avril en présence des autorités chinoises, du corps diplomatique africain basé en Chine et de différentes délégations de jeunes venues de 49 pays du continent. Avec comme thème, « Réunir le rêve de jeunesse et ouvrir de nouveaux horizons dans la coopération sino-africaine », l'événement vise à favoriser les échanges entre les jeunes chinois et africains, à perpétuer l'amitié traditionnelle qui lie la Chine et l'Afrique, et à forger une nouvelle génération de jeunes qui contribueront aux relations sino-africaines.

Le Festival de la jeunesse Chine-Afrique est organisé par le ministère des Affaires étrangères de la République Populaire de Chine, la Fondation chinoise Soong Ching Ling et le gouvernement populaire de la province du Shandong en partenariat avec le Centre scientifique et culturel Soong Ching Ling pour les jeunes et le Bureau des Affaires étrangères du gouvernement populaire de la province du Shandong. Ouvert à Pékin, le festival va prendre fin le 23 avril prochain.

Au cours de son allocution, la présidente de la Fondation chinoise Soong Ching Ling, Li Bin, s'est dit heureuse de rencontrer les jeunes des Etats africains qui participent à cette activité. « **C'est un grand plaisir de rencontrer tous les amis jeunes qui participent à la 7e édition de cet événement. La Chine et l'Afrique ont une longue relation d'amitié et partagent une communauté de destin. Et la jeunesse est l'espoir des relations sino africaines** », a-t-elle déclaré. Ainsi, elle a souligné que ce rendez-vous est l'occasion pour la Chine de présenter ses efforts de développement afin d'inspirer les jeunes, particulièrement africains, et les encourager à mettre davantage leurs potentiels à profit des deux communautés concernées.

En effet, elle a mentionné que l'année 2023 est la première année pour la Chine de mettre en œuvre l'esprit du 20e congrès national du Parti communiste chinois (PCC), ainsi que la première année du deuxième plan décennal de

l'Agenda 2063 de l'Union africaine.
Pour sa part, le représentant spécial du gouvernement chinois pour les affaires africaines, Liu Yuxi, a précisé qu'à travers cet événement, une scène est offerte aux jeunes sino-africains pour communiquer, échanger et apprendre les uns des autres en profondeur. « **Nous sommes convaincus que la jeunesse sino-africaine s'unira pour apporter sa sagesse à l'amitié sino-africaine et sa force à la coopération sino-africaine** », a-t-il dit.
Selon le co-président du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC) Ibrahima Sory Sylla, les jeunes chinois et africains, qui ont hérité de cette riche civilisation doivent mieux se connaitre et s'inspirer de leurs expériences communes en vue de bâtir un avenir prometteur.
A ses, dires, l'Afrique et la Chine ont une communauté de destin qui est de contribuer à bâtir un monde de paix, de justice, de solidarité et de développement inclusif.
Le festival prévoit entre autres des rencontres et des échanges avec des associations gouvernementales et des entreprises ; des découvertes d'autres villes chinoises et de sites touristiques, etc.

Maffenin Diarra

Daouda Bakary Kone

Le syndicat reclame la tête du DG des Douanes Amadou Konaté. Son départ est reclamé...

Financial Afrik

La Fédération tunisienne des sociétés d'assurances (FTUSA) a annoncé la nomination de Hassene Feki, directeur général de STAR Assurances, au poste de président. Il succède ainsi à Habib Ben Hassine en poste depuis août 2018.
Ingénieur diplômé de l'École Centrale Paris et de l'université Paris 1 La Sorbonne, il occupe depuis 2017 le poste de directeur général de la STAR Assurances.
#FTUSA #HasseneFeki

Voltalia, entreprise française spécialisée dans la production d'énergie renouvelable, a annoncé mardi 18 avril avoir signé un mandat avec la Société financière internationale (IFC), la branche du groupe de la Banque mondiale dédiée au secteur privé, pour organiser le financement du projet Dwangwa au Malawi.
#Alerte #IFC #Malawi #Voltalia

Adama Ouattara

KassimTraoré " le greffier en chef" du tribunal de la C4 vous informe que la demande de mise en LP de RasBath est rejetée Merci le commis du parquet de la C4

Renouveau FM/TV

Sécurité : COMMUNIQUÉ DE L'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DES ARMÉES CONCERNANT L'ATTAQUE SURVENUE SUR L'AXE GUIRE-NARA

MINISTERE DE LA DEFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS
ETAT-MAJOR GENERAL DES ARMEES
DIRECTION DE L'INFORMATION ET DES RELATIONS PUBLIQUES DES ARMEES

DIRPA

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But- Une Foi

COMMUNIQUÉ N°008 DE L'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DES ARMÉES

L'Etat-major Général des Armées informe l'opinion qu'une entreprise de forage, mobilisée dans le cadre des œuvres sociales du Président de la Transition, a été attaquée par des hommes armés sur l'axe Guiré - Nara le 18 avril 2023 aux environs de 17h00.

La prompte réaction des Fama de Nara a permis de récupérer un véhicule de la mission avec deux (02) rescapés. Un autre véhicule a été retrouvé incendié par les assaillants avec un bilan de 04 morts.

Par ailleurs, la prompte réaction d'une mission Fama en provenance de Guiré contre une attaque des mêmes assaillants à bord de 03 véhicules dans le même secteur le 18 avril 2023 vers 19h00 a fait un bilan de :

- côté ami : RAS.
- côté ennemi : 01 véhicule terroriste détruit et 03 assaillants neutralisés.

Le ratissage Fama continue dans la zone.

L'État-major Général des Armées présente ses condoléances à la famille des morts.

En ciblant cette entreprise dont l'objectif est de réduire les souffrances des populations vulnérables, les terroristes affichent leur désespérance, leur impuissance et l'absence de considération pour la vie humaine.

L'État-major Général des Armées magnifie la collaboration de la population à travers la fourniture des informations permettant de traquer et de détruire les terroristes en débandade et gardant des capacités de nuisance.

Bamako, le 19 avril 2023

LE DIRECTEUR DE L'INFORMATION ET DES RELATIONS PUBLIQUES DES ARMEES

PIO COLONEL MARIAM SAGARA
Médaille de l'Ordre National

Malick Konate

#Mali - #Greve : Les travailleurs du Ministère des Affaires étrangères et de celui des Maliens de l'extérieur observeront une grève de 576 heures, soit 24 jours, à partir du 26 avril 2023.
Cette nouvelle grève intervient après 12 jours de grève, largement suivie tant au plan national que dans les Ambassades et Consulats du Mali à l'extérieur.
#Bèki_Takè

Balayira la

L'excellent Procureur Touré est actuellement à la Mecque pour la Umrah.
Que Dieu bénisse le Mali
Image d'illustration

Comité international de la Croix-Rouge

La population du Sahel doit aujourd'hui faire face à la multiplication des conflits armés, souvent transfrontaliers, avec pour principale conséquence le déplacement de plus de 2 millions de personnes dans la région.
En savoir plus sur le travail du CICR au Burkina Faso, au Mali, en Mauritanie, au Niger et au Tchad

Bacary Camara

Mamadou Tangara, Ancien maire de Sikasso Surnommé le bâtisseur, il a fait dès sa creation un retentissant acte d'allégeance à la "Convergence""LC"

Il n'est plus le maire de la commune urbaine de Sikasso, mais il n'en reste pas moins l'une des personnalités politiques les plus importantes de cette ville courtisée par tous les candidats sérieux à l'élection présidentielle, à cause de son énorme potentiel électoral.
Deux fois maire dans cette ville relativement riche et prospère de notre pays, Mamadou Tangara compte sans doute de très nombreux partisans , qui sont surtout prêts à le suivre contre vents et marées dans toutes ses pérégrinations politiques.
Après l'Adema, le RPM, l'ancien édile de Sikasso a choisi de militer dans les rangs du nouveau parti "La convergence".Et comme pour joindre le geste à la parole il a honoré de sa présence au lancement des activités officielles de cette nouvelle formation dirigée par l'honorable Moussa Timbiné.
B.CAMARA, Le Phénix

Abdoulaye Bah

La Chine a été transformé en atelier du monde par la délocalisation des industries occidentales à cause de la main d'œuvre bon marché.

Wassim Nasr

#AQMI encourage le #JNIM à continuer le combat contre l'#EI, rappel les déviances du #GIA et « la loyauté [aveugle de certains] à ce groupe » qui « ont coûté cher à la mouvance [en #Algérie] ceci n'était pas la volonté des pionniers »

Hinda Deby Itno

Maréchal du Tchad, tu es tombé fièrement arme à la main en défendant ton pays. Nous te rendons hommage, grand soldat, homme d'État et tonitruant. Deux ans après et nous attendons que la lumière soit faite sur ta disparition tragique. Allah yarhamak bil Djannah.

Aziz Maïga ne ment pas

Mali /Politique: D'après mes informations, les autorités maliennes ont consulté deux (2) grands partis politiques pour un gouvernement d'union nationale, avec seule mission, le retour à l'ordre constitutionnel. Pour le moment rien est OK , les consultations continuent sous l'eau.

Afrique Mère

La Chine pour des prêts sans conditions à l'Afrique ? Les exigences du FMI pour que les pays augmentent les impôts et réduisent les dépenses publiques en échange de prêts au développement ont appauvri une grande partie de l'Afrique. C'est ce que dit, Linwood Tauheed, professeur agrégé d'économie à l'Université du Missouri-Kansas City, à Sputnik, repris par PTV. Par contre, « la Chine prête de l'argent pour des projets de développement sans aucune de ces conditions », selon lui.

Christophe RIGAUD

#RDC #EAC La réunion des ministres de La Défense de l'#EAC prévue ce mercredi à #Goma est reportée ultérieurement. Seule la réunion entre les Chefs d'état-major doit se tenir aujourd'hui pour évaluer l'exécution du mandat... pour l'opération #clarification il faudra sans doute attendre encore un peu.

Martin Fayulu

Les propos de M. Kagame remettant en question l'intégrité territoriale de la #RDC sont troublants. C'est un discours irresponsable qui va envenimer une situation déjà inacceptable dans l'est du Congo. Qu'il soit entendu que le Congo est un et restera indivisible. #CongoEkoloMoko

Gouvernement du Mali

ENCORE UN FAUX COMMUNIQUÉ ATTRIBUÉ AU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA PROTECTION CIVILE

Décidément, les esprits malveillants pensent faire feu de tout bois pour alarmer et émouvoir l'opinion nationale avec des fausses informations. C'est le cas de ce fameux communiqué circulant sur les réseaux sociaux, attribué au Ministère de la Securité et de la Protection Civile, portant sur une prétendue embuscade, dans la Région de Nara, dans laquelle serait tombée une délégation de la Présidence. Il est à préciser qu'aucun communiqué de cette nature n'a été produit par le Ministère de la Securité et de la Protection Civile. Les investigations sont en cours pour démasquer le ou les auteurs de ce faux communiqué et les traduire devant les juridictions compétentes.

MINISTERE DE LA SECURITE
ET DE LA PROTECTION CIVILE

CABINET

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

COMMUNIQUE

Le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civ[illegible] l'o[illegible]n nationale que la délégation présidentielle en charge de la mise en œuvre de l[illegible] Sociale du Président de la Transition se rendant ce jour 19 Avril 2023, dans la région de K[illegible] la cible d'une embuscade près de la localité de Nara.

Cette attaque a malheureusemen[illegible]uté la vi[illegible] des membres de l'équipage de la délégation présidentielle dont le Chef de l'at[illegible] Président de la Transition.

Le Ministre de la [illegible]té et [illegible] Protection Civile tient à exprimer ses condoléances aux familles des victimes tou[illegible] le peuple du Mali de sa volonté de poursuivre le processus de sécurisation sur [illegible]u de [illegible] territoire avec la coopération de l'ensemble de ses partenaires dans le respect de [illegible] pour une stabilité durable au seul bénéfice des populations maliennes.

Bamako, le19 Avril 2023

[illegible] ministre,

Géné[illegible] Ali MOHAMMEDINE
[illegible] Ordre National

FAKE NEWS

LA PENSION DE RETRAITE ANTICIPÉE POUR RAISON DE SANTÉ

Conditions d'ouverture des droits :

- Avoir accompli au moins 13 années d'assurance
- Avoir 53 ans et moins de 55 ans pour toutes les catégories
- Certificat médical attestant l'impossibilté d'exercer une activité professionnelle

INPS
Au service des assurés sociaux

Employeurs ! Faites vos déclarations et assurez leur paiement regulier à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités

DIRECTION GÉNÉRALE Square Patrice Lumumba
Tél : +223 20 21 60 13 - Email : inps@inps.ml - Site web : www.inps.ml
BP 53 Bamako, République du Mali

Ras bath reste en détention : Sa demande de mise en liberté a été rejetée

Le tribunal correctionnel de la commune iv vient de rejeter la demande de mise en liberté de ras bath. La demande de madame Sidibé rose Doumbia, également connue sous le nom de rose vie chère, devait être jugée hier, mais en raison du jour férié, elle a été reportée au mardi prochain.

Bamada.net- Il convient de rappeler que le porte-parole du Collectif pour la défense de la République (), le chroniqueur , connu sous le nom de Ras Bath, a été arrêté le 13 mars dernier par le commissariat du 5ème arrondissement, puis transféré devant le procureur du tribunal de la Commune IV. Il a ensuite été placé sous mandat de dépôt par le Tribunal de Grande Instance de la Commune IV pour simulation d'infraction, selon un document du procureur.

avait été arrêté pour avoir déclaré lors de la conférence nationale du ASMA CFP que "Soumeylou Boubeye Maïga a été "tué, assassiné, c'est le terme qu'il faut". Le mardi 28 mars 2023, Ras Bath a été extrait de sa et présenté à un juge d'instruction du tribunal de la Commune IV de Bamako. Il a été inculpé pour 3 autres chefs d'accusation : « association de malfaiteurs » et « atteinte au crédit de l'État pris dans sa gouvernance judiciaire et politique ».

MLS / Source : Bamada.net

Macron : "ce n'est pas des casseroles qui feront avancer la France"

"Ce n'est pas des casseroles qui feront avancer la France", a estimé Emmanuel Macron devant des journalistes, mercredi lors d'un déplacement en Alsace, assurant que "la réalité de tout le pays, ce n'est pas seulement ceux qui font du bruit avec des casseroles ou qui râlent".

"Vous me reverrez toujours avec les gens" car "moi ce qui m'intéresse, c'est ce qui va permettre à nos compatriotes de mieux vivre" et "je n'ai pas le droit de m'arrêter", a ajouté le président, en visite dans une usine spécialisée dans la construction en bois à Muttersholtz (Bas-Rhin), où des manifestants tenus à distance l'ont accueilli avec un concert de casseroles.

"La réalité du pays, c'est aussi beaucoup de femmes et d'hommes qui sont au boulot, qui veulent mieux vivre de leur travail, gagner davantage, que les conditions de travail s'améliorent", a-t-il ajouté.

Interrogé sur les propos de l'historien Pierre Rosanvallon qui a parlé de "crise démocratique" en France, le chef de l'Etat a assuré: "je respecte l'intellectuel mais j'ai peur que parfois il ne devienne militant".

"Il y a des endroits qui ne sont pas des démocraties, où on se bat pour qu'elle soit restaurée, chez nous on se bat simplement pour qu'elle fonctionne mieux", a ajouté le chef de l'Etat selon qui "il ne faut pas aller vers des grands mots". En France, les élections "se passent dans un cadre démocratique" et "il ne faut pas non plus derrière que le jour d'après, sous prétexte qu'on n'a pas gagné, on fragilise la légitimité des gens qui sont élus", a-t-il estimé.

SOURCE : https://www.7sur7.be/

www.malikile.com

Enlèvement du greffier en chef de Diré : Le SYLIMA appelle l'état au respect de la parole donnée

Suite à l'enlèvement du Greffier en chef de Diré, Balla SIDIBE, dans la région de Tombouctou le samedi 15 avril 2023, le Syndicat Libre de la Magistrature (SYLIMA), dans un communiqué rendu public le lundi 17 avril 2023, rassure les proches et les parents de l'intéressé ainsi que l'ensemble des Greffiers et Secrétaires de Greffes et Parquets du Mali de sa fraternelle solidarité. Toutefois, il en appelle au respect de la parole donnée par l'État du Mali.

Dans son document, le SYLIMA affirme avoir appris avec consternation, le samedi 15 avril 2023, l'enlèvement à Diré de Me. Balla SIDIBE, Greffier en chef de la justice de paix à compétence Etendue du cercle de Diré (région de Tombouctou), par des hommes armés non identifiés. En cette circonstance particulièrement éprouvante, le SYLIMA exprime sa compassion au collaborateur injustement privé de sa liberté avant de rassurer les proches et parents de l'intéressé ainsi que l'ensemble des Greffiers et Secrétaires de Greffes et Parquets du Mali de sa fraternelle solidarité.

Par contre, le SYLIMA regrette profondément l'attitude du Gouvernement "qui ne se soucie de la sécurisation des juridictions" ainsi que des personnels judiciaires que lorsqu'il y a péril au sein du sanctuaire judiciaire. Cependant, le Syndicat Libre de la Magistrature en appelle au respect de la parole donnée par l'Etat qu'il engage.

Par ailleurs, il demande aux autorités nationales de tout mettre en œuvre pour ramener cet "otage de trop" à sa famille. Selon le communiqué du SYLIMA, cet incident malheureux est survenu pendant que le Greffier en Chef, Balla SIDIBE, était en mission régulière de la puissance publique dans une zone à fort risque. Il espère retrouver Maitre Balla SIDIBE sain, sauf et surtout dans les meilleurs délais.

Le SYLIMA a condamné fermement la violence sous quelque forme que ce soit, avant de réaffirmer sa solidarité au syndicat national des Greffiers et Secrétaires de Greffes et Parquets du Mali(SYNAG), son fidèle et traditionnel partenaire.

A titre de rappel, aux environs de vingt-deux-heures, selon des sources locales, le samedi 15 avril 2023, le Greffier en chef de Diré, Balla SIDIBE, a été enlevé par des hommes armés non identifiés, qui circulaient à moto dans la ville de Diré. Au moment de son enlèvement, précisent des sources sécuritaires, l'intéressé revenait d'une boutique près de son domicile, au quartier Barikobé de la ville de Diré. Après des tirs de sommation, le Greffier en chef, Balla SIDIBE, a été pris par les assaillants avant de disparaitre.

Par SABA BALLO / Source: Info- Matin

Opération ramadan : Kassim Traoré de la radio Klédu fait parler son cœur

Durant le ramadan, le musulman est appelé à être pur en paroles, en actions, en pensées... il doit également être généreux avec les pauvres. Des bons comportements que notre confrère de la radio Klédu, Kassim Traoré, a fait sien en apportant secours à des nécessiteux. A la faveur de la nuit de LAYLATOUL-QADR (la nuit du destin), il a distribué un important lot de vivres à des indigents pour témoigner de son sens de partage en cette haute saison de solidarité musulmane.

En effet, le Club des amis et sympathisants de Kassim TRAORÉ (Radio Klédu) a distribué, le lundi 17 avril, un important lot de vivres aux couches vulnérables. La cérémonie s'est déroulée en présence de Kassim TRAORÉ ; du président d'honneur Sory KEMESSO ; des membres du club et des bénéficiaires. Selon le président d'honneur, Sory KEMESSO, cette initiative qui est à sa première édition a été décidée de façon improvisée à la dernière minute. Il a indiqué que Kassim TRAORÉ avait décidé de voler au secours des couches vulnérables avec ses propres moyens et le soutien de certaines personnes de bonne volonté qui ont décidé de mettre la main à la poche.

Aux dires de M. KEMESSO, Kassim TRAORÉ n'est pas qu'un journaliste pour avoir s'illustré également dans le domaine social et religieux, à travers diverses actions.

Sory KEMESSO a informé que depuis l'installation des clubs des amis et sympathisants de Kassim TRAORÉ, plusieurs initiatives ont été menées en faveur des populations à travers le pays.

A son tour, Kassim TRAORÉ dira que cette première édition est un geste symbolique au profit des nécessiteux. Il a invité ses militants et les personnes de bonne volonté à une mobilisation générale pour que les prochaines éditions puissent toucher plus de personnes.

« C'est Dieu qui connait notre volonté pour aider les nécessiteux », a déclaré Kassim TRAORÉ. Le président du Collectif des démunis de Kasséla, Baba DIARRA, a remercié les initiateurs et les personnes de bonne volonté qui ont contribué. Il a saisi l'occasion pour témoigner sur l'importance des émissions de Kassim TRAORÉ dans la construction du pays. Pour sa part, Mme TOURÉ Assitan TOURÉ, membre du club, a salué le donateur tout en formulant des bénédictions et des vœux pour la pérennisation de l'initiative.

PAR MODIBO KONÉ / Source : InfoMatin

Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : **Quelles sont les relations de collaboration entre l'OCLEI et les autres structures ?**

Le décret n°2015-0719/P-RM du 9 novembre 2015 portant organisation et modalités de fonctionnement de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite, en son chapitre IV, articles 25, 26, 27, 28, 29 et 30, définit les relations de l'OCLEI avec les structures de contrôle et autres acteurs.

Article 25 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite reçoit, à sa demande, tous les rapports d'activités et d'audits des structures de contrôle et de supervision, et toutes autres informations communiquées par les autres structures, les organes de poursuites et les officiers de police judiciaire, nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

Article 26 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite peut également demander aux administrations, institutions et organismes publics ou privés ou à toute personne physique ou morale de lui communiquer tout document ou information qu'il juge utile pour la détection des faits d'enrichissement illicite.

Article 27 : Les autres structures saisies sont tenues de déférer à toutes les injonctions ou instructions émanant de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite dans le cadre de la prévention et de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 28 : Tout refus délibéré de communiquer ou de mettre à disposition les éléments d'informations ou les documents requis constitue une infraction d'entrave à la justice.

Article 29 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite peut demander aux structures de contrôle, de détection ou de répression, des audits ou enquêtes dans leurs secteurs d'activités.

Article 30 : Il peut procéder ou faire procéder, auprès de toutes personnes ou structures, publiques ou privées, à des opérations d'investigations pour les faits susceptibles de constituer un acte d'enrichissement illicite.

DÉCÈS MATERNEL : Un phénomène à éradiquer

Triste réalité, mais selon l'OMS « une femme meurt toutes les deux minutes suite à des complications liées à la grossesse ou à l'accouchement.» **Le décès maternel, c'est bien ce phénomène qui fait grincer les dents de nombreuses personnes dans le monde. Dans la terminologie médicale, elle se définit comme le décès d'une femme qui survient au cours de la grossesse ou les 42 jours suivant l'accouchement. Quel que soit la durée, la localisation ou la cause, le décès maternel n'est jamais accidentel. Au Mali plus particulièrement, ce phénomène se fait beaucoup sentir dans les hôpitaux pour diverses raisons dont la prise en charge.**

Selon le dernier rapport de l'OMS, la santé de la femme connaît des régressions alarmantes au cours des dernières années entraînant comme conséquences les décès maternels, qui ont augmenté ou stagné dans presque l'ensemble des régions du monde dont le Mali. Alors que la grossesse devrait être un moment d'immense espoir et de joie pour toutes les femmes, elle demeure malheureusement une expérience dangereuse pour des millions de personnes dans le monde, à cause de l'inaccessibilité aux soins de grande qualité.

Les causes

D'après Dr. Saleck Doumbia, Gynécologue Obstétricien, les causes de la mortalité maternelle peuvent être directes et indirectes. Par causes directes, le spécialiste note l'hémorragie qui est le saignement pendant la grossesse ou après l'accouchement. « **L'hémorragie intervient fréquemment après l'accouchement. À côté de cela, viennent surtout les problèmes d'Hypertension Artérielle et ses complications communément appelé préclampsie ou éclampsie; les infections, les avortements pratiqués dans les conditions non réglementaires et les accouchements dystociques (difficiles) qui surviennent quand la femme est encore trop jeune pour concevoir un enfant.**» explique-t-il.

En ce qui concerne les causes indirectes, Dr. Doumbia précise que le décès maternel peut être lié à des situations où la femme est déjà porteuse d'une maladie avec laquelle la survenue de la grossesse devient un facteur aggravant. «**Ces maladies sont entre autres le VIH Sida, l'hépatite B ou les pathologies cardiovasculaires. Avec ces maladies la grossesse devient un facteur déclencheur des complications durant la grossesse. Parmi ces deux causes, ce sont les causes directes qui les plus fréquentes au Mali et en Afrique**» édifie Dr. Doumbia.

Taux de la prévalence de la mortalité maternelle au Mali

« **Selon la dernière enquête démographique et sociale, sur 100.000 accouchements au Mali 325 femmes perdent la vie en donnant naissance** » informe Dr. Doumbia. Ces décès seraient dus dans la plupart des cas aux causes directes. Parmi, elles l'hémorragie du post-partum - c'est-à-dire la perte de sang après l'accouchement - qui occupe la premièrement la place. Selon les spécialistes, ces femmes saignent de façon excessive et continuelle même après l'accouchement. Une situation qui fait dire à Dr. Doumbia que l'hémorragie constitue la première cause de la mortalité maternelle au Mali. « **Quand on prend deux cas de décès maternels au Mali, une femme meure d'hémorragie. Cela pour dire qu'elle est la cause 50% des décès maternels au Mali.**

Pendant ces 10 dernières années » ajoute-t-il en guise de preuve.

En effet, les précisions données par le spécialiste rejoignent les résultats du dernier rapport de l'OMS qui recense les décès maternels à l'échelle nationale, régionale et mondiale entre 2000 et 2020. Ledit rapport fait état d'un nombre de décès maternels estimé à 287 000 dans le monde en 2020. Cela ne représente d'ailleurs qu'une légère baisse par rapport aux 309 000 décès enregistrés en 2016, lorsque les objectifs de développement durable (ODD) des

Nations Unies sont entrés en vigueur. Toutefois, si le rapport présente quelques progrès significatifs dans la réduction des décès maternels entre 2000 et 2015, les acquis ont largement stagné, voire se sont inversés dans certains cas, après cette période.
Toujours, faut-il préciser que des progrès sont possibles graces aux efforts considérables dont autorités compétentes font preuve à l'échelle mondiale.

Conséquences

Il faut noter que les conséquences du décès maternel peuvent être sociales et familiales. Particulièrement dans la société malienne, la maman est très importante dans l'éducation et dans l'organisation de la famille. Comme a-t-on pour habitude d'entendre : « Une famille sans maman est une famille sans boussole ». Le décès maternel peut faire l'objet d'une déperdition sociale. Et sur le plan sanitaire, les spécialistes de la santé soutiennent que le lait maternel est très important pour le développement psychologique de l'enfant. C'est pourquoi Dr. Doumbia exhorte les décideurs politiques à s'impliquer davantage dans la lutte contre le décès maternel: «**il est plus que nécessaire pour le Mali de se doter d'un personnel de santé expérimenté et compétent avec d'un système de santé bien organisé et reparti de façon égalitaire sur le territoire pour éviter les drames** ».
Il faut noter que le décès maternel consistitue aujourd'hui une préoccupation mondiale. Sa réduction sinon son éradication doit demeurer l'un des défis sanitaires mondiaux les plus urgents. Pour atteindre l'objectif « Zéro décès maternel» au Mali et dans le monde, il faut déployer des efforts nationaux et internationaux soutenus. De leur côté, les autorités compétentes doivent prendre des engagements inébranlables, en particulier pour les populations les plus vulnérables. Car une aucune femme ne mérite de perdre la vie en la donnant.

Siguéta Salmata DEMBELE

Accord d'Alger : L'impasse !

L'accord de paix revient au-devant de l'actualité et fait toujours l'objet de multiples interrogations à la fois sur son contenu et son application. Cet accord signé par IBK, sous la pression de la communauté internationale, avait provoqué un tollé général chez les maliens. Et nombreux étaient nos compatriotes qui avaient manifesté dès le départ leur scepticisme sur son application. L'histoire leur donne raison ! L'accord d'Alger est dans une impasse totale.

En réalité, l'état dans lequel se trouve cet accord (entre l'Etat et les mouvements armés de Kidal) n'a rien de surprenant, tant il s'est avéré, dès le début du processus avec des termes que tous les observateurs avertis savaient inapplicable.
Ainsi, Sept ans après sa signature, l'accord d'Alger censé apporter la paix et la réconciliation au Mali piétine encore et se heurte à de gros désaccords. Il est mis en péril par une Coordination de mouvements armés (CMA) aux multiples facettes et un djihadisme en constante reconfiguration.
La signature de l'accord de paix avait elle-même été source de couacs et s'était faite en deux temps. D'abord, le 15 mai 2015, sous les auspices de la médiation internationale, entre le gouvernement malien et les groupes dits à l'époque « loyalistes». Puis, seulement un mois plus tard, avec la CMA qui regroupait les rebelles touaregs. Les hésitations, reports et autres bégaiements déplorés lors de la signature, laissaient déjà entrevoir des difficultés à venir. Aujourd'hui, le processus de paix, à force de lenteur, est en train de s'enliser. Ainsi l'illustrent les difficultés rencontrées pour installer des autorités intérimaires dans les régions de Gao, Kidal, Ménaka, Taoudenni et Tombouctou. Il s'agissait là, pourtant, d'un des premiers maillons de la chaîne forgée par l'accord d'Alger qui, outre l'arrêt des hostilités, redessine le cadre institutionnel au profit d'une plus grande décentralisation et dresse une longue liste de projets de développement destinés aux régions du Nord du Mali. Ces pouvoirs locaux auraient dû être mis en place dans les trois mois suivant la signature de l'accord. La réalité fut toute autre. Ils ont été installés

dans la douleur et les affrontements. Au départ, certains observateurs avaient analysé que ce couac relève d'un problème de l'inadaptation de certaines dispositions de l'Accord aux textes fondamentaux de la République. Ces analystes avaient même prôné une remise à plat de l'accord en relevant les points d'imperfection et leur adaptation à la Constitution. Aujourd'hui encore, ces autorités intérimaires n'existent que de nom. Elles ne fonctionnent guère.

Au même moment, le Mécanisme opérationnel de coordination (MOC), qui doit mettre en commun toutes les forces, piétine. Si les éléments des groupes armés ont été rassemblés à Gao, ce Mécanisme rencontre d'énormes difficultés pour son démarrage. Et les patrouilles mixtes n'ont jamais été effectives .Et pour cause des problèmes logistiques ont compromis ce volet très important de l'accord. En plus bien d'autres désaccords entre le gouvernement et la CMA ont bloqué le démarrage des patrouilles mixtes. Autre obstacle : les groupes signataires réclameraient un statut de soldat pour les éléments des patrouilles mixtes. Une exigence qui avait été jugée inacceptable par les Autorités maliennes. Un point qui n'est pas encore réglé entre les parties et qui pourrait encore retarder les missions du MOC.

L'Accord de paix prévoit également le désarmement, la démobilisation et la réintégration (DDR) des combattants ex-rebelles, afin de pacifier le Mali. Si le gouvernement a approuvé les décrets permettant le cantonnement des combattants, puis le lancement du processus DDR, la mission de l'ONU au Mali a construit des infrastructures destinées à accueillir les combattants. Cependant les conditions d'intégration des ex combattants dans l'armée n'ont pas été fixées.

Que dire de la mise en œuvre des autres dispositions ? Pas grand-chose. Leur application impose un changement de Constitution. A cet effet, dans le chapitre 1 du document (article 3), il est souligné que l'Etat prendra les dispositions requises pour l'adoption des mesures réglementaires, législatives voire constitutionnelles nécessaires. Dans le titre II (chapitre 3 article 6) le Mali doit mettre en place une architecture institutionnelle. Il doit même diligenter la mise en place d'un sénat. Et sur le plan politique, les responsables des régions, les présidents et parlementaires seront élus au suffrage universel. Mais, l'inquiétude est que dans la configuration actuelle, l'accélération d'un genre nouveau de décentralisation comme préconisée aboutirait à une autonomie pure et simple des régions occupées par les rebelles. À preuve, l'article 43 de l'accord donne des droits à ces régions pour promouvoir des projets de coopération transfrontalière. Ce qui veut dire que cette partie du Mali aura sa propre diplomatie synonyme "d'Etat indépendant" surtout qu'elle sera dotée d'une police territoriale

Un autre facteur du blocage est dû à ce qui s'apparente à une impuissance du Comité de suivi. Après un début de mise en place difficile où des groupes rebelles refusaient de siéger en même temps que d'autre dans le même comité, le comité de suivi, avec plus d'une vingtaine de réunions, ne fait que constater les manquements. Il peine à imposer la direction à suivre à l'Etat et aux parties signataires. Les querelles de clochers entre groupes rebelles sont condamnées, mais pas plus.

En outre l 'Accord propose de remplacer l'Armée nationale. En effet, son Article 17 prévoit « une représentation significative de toutes les populations du Mali au sein des forces armées et de sécurité». Autrement dit, chaque communauté ou ethnie aura ses représentants dans la « nouvelle armée«. Or, l'expérience du Pacte national (1992) n'est pas encourageante : un millier « d'intégrés » ont déserté et rejoint la rébellion en 2012 !

La nouvelle armée devrait aussi « inclure un nombre significatif de personnes originaires des régions du Nord, y compris dans le commandement » (Art.22). Enfin, l'Annexe-2 de l'Accord stipule que » les membres des mouvements, anciennement officiers des forces armées et de sécurité, seront réintégrés au moins aux mêmes grades « .a

Autre grief concernant l'accord : l'Article-16 de l'Accord, il précise : concernant les emplois dans les Collectivités territoriales du Nord, » les effectifs seront majoritairement réservés aux ressortissants des régions du Nord » ! Explication : les emplois au Nord-Mali seront réservés aux populations du Nord ; ces mêmes « populations du Nord » auront droit à un plus grand pourcentage des emplois au niveau national !

Dans une publication dans nos colonnes (L'Aube, 28 mai 2015) Dr Brahima Fomba, avait indiqué que ces dispositions sont en contradiction flagrante avec l'Article 2 de la Constitution qui consacre que tous les Maliens naissent et demeurent libres et égaux en droits et en devoirs, et prohibe toutes les formes de discrimination.

Le document de l'accord de paix d'Alger donne aussi un certain pouvoir aux cadis, ces juristes traditionnels chargés d'introduire des lois islamiques. Pour des voix critiques, c'est une victoire des groupes islamistes qui ont accepté le processus de dialogue. Mais les défenseurs des droits de la femme sont inquiets d'une possible dérive vers l'application de certaines règles de la Charia. Toutefois, les cadis ne devront être consultés par les juges que pour les affaires civiles.

L'accord est contesté jusque dans les propositions économiques qu'il fait. En effet l'article 33 du document dispose : «Il est créé une zone de développement des régions du Nord, dotée d'un Conseil consultatif interrégional constitué des représentants des Assemblées régionales concernées et chargé exclusivement de la coordination des efforts de la mutualisation des moyens en vue d'accélérer le développement socio-économique local et d'autres questions connexes ».

Cette zone de développement est taillée sur mesure pour donner corps au projet de création d'une entité politique, analyse Souleymane Koné, ancien diplomate. En clair, cette disposition inspire une crainte largement partagée. Les Maliens estiment de façon générale que l'accord comporte de nombreuses dispositions constituant des voies détournées pour aboutir à la création d'une entité autonome dans le septentrion malien.

Autres points de discordes que propose le document de l'accord : l'accession des chefs traditionnels et de tribus à des responsabilités politiques. C'est la résurgence d'une pratique coloniale, celle de la désignation des chefs de canton. Sauf que pour le cas présent, ces représentants des pouvoirs traditionnels seront représentés au sein d'un nouvel organe: une deuxième chambre qui doit être créé pour la circonstance. L'accord d'Alger se résume finalement à un accord de cessez-le-feu.

Mémé Sanogo
(L'aube 1273)
Par L'Aube

Secteur de la sécurité : De grandes réformes en vue

« L'opérationnalisation des Comités consultatifs de sécurité permettrait de réduire significativement l'insécurité à travers les propositions qui émaneront des populations auxquelles le Gouvernement s'efforcera d'apporter des réponses à hauteur de souhait… », ainsi s'exprimait le Premier ministre lors d'une réunion consacrée à la réforme du secteur de la sécurité.

Choguel Kokalla Maïga, a présidé, le jeudi dernier, le Conseil National de la Réforme du Secteur de la Sécurité (CNRSS). C'était en présence des membres du Gouvernement, du Commissaire à la Réforme du Secteur de la Sécurité, le Général Abdoulaye Coulibaly et des responsables des Forces de Défense et de Sécurité.

Au cœur des échanges de cette 1ère session de 2023, la mise en place des comités consultatifs de la sécurité et la présentation de la stratégie Nationale de la Réforme du Secteur de la Sécurité et son plan d'action 2022 – 2024 2024 adoptés par le décret n°2022-208/PT-RM du 04 avril 2022.

Cette session a en outre permis de décliner les orientations stratégiques des autorités de la Transition sous le leadership du chef de l'État en matière de RSS. En effet, les participants ont été édifiés sur les efforts déployés par le Commissariat à la réforme du secteur de la sécurité avec l'appui de ses partenaires pour installer, progressivement et en priorité, les comités consultatifs de sécurité au niveau régional.

Ces comites offrent l'opportunité à tous les acteurs, au niveau régional et local, de conjuguer leurs efforts pour une coproduction de la sécurité à travers l'implication de toutes les couches de la société. Leur opérationnalisation permettrait de réduire significativement l'insécurité à travers les propositions qui émaneront des populations auxquelles le gouvernement s'efforcera d'apporter des réponses à hauteur de souhait.

Il s'agit, aussi, d'expérimenter des comités dans des communes de certaines régions administratives. Toutefois, il est apparu que des difficultés demeurent, notamment par rapport au fonctionnement des comités déjà existants. À ce propos, le chef du gouvernement a instruit le ministre en charge de la Sécurité de lui faire parvenir des propositions de prise en charge des crédits de fonctionnement pour les comités installés ainsi qu'un projet de décret fixant les indemnités de déplacement de leurs membres lors des sessions.

Le Chef du Gouvernement a rappelé que la Stratégie nationale de la Réforme du Secteur de la Sécurité, adoptée par le Gouvernement « est la base juridique qui décline la vision, les objectifs et les axes prioritaires du Gouvernement en la matière. Elle constitue donc la référence pour les acteurs publics et les partenaires qui accompagnent les efforts du Gouvernement».

De plus, Choguel a expliqué que « l'opérationnalisation des Comités consultatifs de sécurité permettrait de réduire significativement l'insécurité à travers les propositions qui émaneront des populations auxquelles le Gouvernement s'efforcera d'apporter des réponses à hauteur de souhait. Ces Comités consultatifs de sécurité, qui constituent le dernier maillon de l'architecture institutionnelle de la réforme du secteur de la sécurité, offrent l'opportunité à tous les acteurs, au niveau régional et local, de conjuguer leurs efforts pour une meilleure gestion des questions sécuritaires à travers l'implication de toutes les couches de la société », a ajouté le Premier ministre.

Le Premier ministre a déclaré que « conformément aux directives données par le Président de la Transition, Chef de l'Etat, Son Excellence le Colonel Assimi GOITA, la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger est une priorité du Gouvernement de la Transition».

Dr Choguel Kokalla Maïga a salué toutes les initiatives ayant permis de renforcer le dialogue et la confiance entre les différentes parties signataires du document, notamment la dernière réunion de niveau décisionnel tenue du 1er au 5 août dernier.

Par ailleurs, il a rappelé que la première préoccupation des autorités, aujourd'hui, est de garantir la sécurité et la paix sur l'ensemble du territoire national.

Pour rappel, en vertu de l'article 4 du décret n°2016-0401/P-RM du 09 juin 2016, modifié, fixant le cadre institutionnel de la Réforme du secteur de la sécurité, le CNRSS doit évaluer périodiquement la mise en œuvre de la « réforme ».

Avec CCRP/Primature

Festival de la jeunesse Chine-Afrique : 49 représentants de la jeunesse africaine se rassemblent à Beijing

La 7e édition du Festival de la Jeunesse Chine-Afrique a débuté le 17 avril !

La cérémonie d'ouverture du 7e Festival de la jeunesse Chine-Afrique a eu lieu ce mardi à Beijing. Au total, plus de 150 personnes y étaient présentes, parmi lesquelles des ambassadeurs et de hauts diplomates de 26 pays, ainsi que des représentants de la jeunesse chinoise et africaine.

Le Festival de la Jeunesse Chine-Afrique a été inauguré en 2016 et accueille cette année sa 7e édition. Au cours de ce Festival d'une durée de 7 jours, 49 représentants de la jeunesse africaine vont mener des échanges avec des jeunes chinois durant leur visite à Beijing et dans la province du Shandong. Ce festival est une formidable opportunité pour les jeunes africains et les jeunes chinois de dialoguer, d'approfondir la compréhension mutuelle et de promouvoir l'amitié sino-africaine.

Lors de la cérémonie d'ouverture du 7e Festival de la Jeunesse Chine-Afrique, le chef de cabinet adjoint du Bureau du Vice-président de la Commission de l'Union africaine, Émile Rwagasana, a pris la parole au nom de la jeunesse africaine. Il a déclaré : « Conscientes des moments difficiles que traverse le monde et de leurs conséquences sur la reprise économique mondiale, la Chine et l'Afrique doivent s'engager à approfondir la coopération pratique, à promouvoir le développement vert, à défendre l'équité et la justice, et à mettre en synergie la coopération de haute qualité dans le cadre de 'la Ceinture et la Route' entre la Chine et l'Afrique. Cet ensemble, associé à l'Initiative pour le développement mondial, à l'Agenda 2063 de l'UA et aux stratégies nationales de développement des pays africains, élèvera certainement la coopération sino-africaine à un niveau supérieur. »

Dans son discours, l'ambassadeur du Sénégal en Chine et coprésident du FOCAC, Ibrahima Sory Sylla, a souligné l'importance des échanges entre les jeunes Chinois et Africains. « Les échanges humains, culturels et académiques y compris entre les jeunesses de nos deux continents figurent en bonne place parmi les 9 programmes identifiés par le président Xi Jinping, lors de la 8e Conférence ministérielle du FOCAC de Dakar. Et les points 3-3 et 4-6 du Plan d'action du FOCAC de Dakar (2022-2024) sont consacrés respectivement à l'éducation et aux ressources humaines ainsi qu'aux jeunes et aux femmes, car nos dirigeants sont parfaitement conscients de la force que constituent nos jeunesses respectives », a déclaré M. Ibrahima Sory Sylla.

Le représentant spécial du gouvernement chinois pour les affaires africaines, Liu Yuxi, a appelé dans son discours les jeunes chinois et africains à renforcer leur sens de la mission et de la responsabilité pour participer activement à la grande cause de la coopération d'amitié entre la Chine et l'Afrique, « face aux défis et aux difficultés de la coopération sino-africaine, les jeunes de Chine et d'Afrique devraient renforcer leur sens de la mission et de la responsabilité, tout d'abord en établissant une vision correcte de la Chine et de l'Afrique, en promouvant la compréhension mutuelle par le biais d'échanges et de dialogues, et en inspirant constamment l'amour de la Chine, de l'Afrique et de la cause de l'amitié sino-africaine. En même temps, les jeunes devraient 'unir la connaissance à l'action' et participer activement à la grande cause de la coopération amicale entre la Chine et l'Afrique. »

Ayant pour thème « Réunir le rêve de jeunesse et ouvrir de nouveaux horizons à la coopération sino-africaine », le Festival de la Jeunesse Chine-Afrique joue un rôle positif dans la promotion de la compréhension mutuelle entre les jeunes Chinois et Africains et dans la coopération Chine-Afrique.

Selon Martin Mpana, ambassadeur du Cameroun en Chine, « en choisissant le billet des jeunes nous choisissons le billet vainqueur, nous choisissons le billet de l'avenir, nous choisissons le billet du progrès et de l'évolution. »

Et Fang Xinwen, directeur adjoint du département de coopération et d'échanges internationaux de la Fondation Soong Ching Ling, a indiqué : « Grâce à ces visites, des jeunes africains pourraient trouver leurs propres réponses et poser leurs propres questions. Pour nous, du côté africain, nous voyons aussi le passé, l'avenir et les perspectives de la coopération Chine-Afrique, et nous voyons aussi, à partir des exemples concrets, comment être plus inclusif dans le processus de la modernisation à l'avenir, comment s'inspirer des riches éléments du monde et comment donner à la modernisation chinoise un caractère plus global. »

De plus, le festival permet aux jeunes africains de comprendre différents aspects de la société chinoise et de connaître une Chine globale, réelle et tridimensionnelle, à travers des séries de visites, de conférences et d'échanges.

Patrick Brian Mogani, directeur de publication du quotidien centrafricain « Le Potentiel », a exprimé : « Nous avons appris beaucoup de choses du côté de la culture chinoise, du côté des techniques, de la technologie chinoise. Et nous, les leaders africains, prenons part à ce forum, nous en serons les fidèles interprètes dans nos pays respectifs. » Et le journaliste de l'Office de Radio et Télévision du Mali, Abdoulaye Sacko, a dit : « Ce festival va me permettre déjà d'établir beaucoup de relations avec des jeunes chinois pour explorer d'autres pistes, essayer d'améliorer au quotidien la relation qui existe entre mon pays et la Chine. »

Source : français.cgtn.com

Aidez-nous à lutter contre le Terrorisme Contactez le Centre d'appel « DÈMÉSO »
APPEL GRATUIT
80001120
80001122
+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75
STOP A L'INSECURITE
F A Ma
FORCES ARMEES MALIENNES
HALTE AU TERRORISME AU MALI

Me Malick Coulibaly : ''Réitérer notre foi en le Mali, notre engagement pour ce pays, cet engagement ne résulte pas d'une envie mais il est rationnel...''

Ils étaient plus de 300 personnes à prendre part à la rupture collective de la plateforme TIGNE NI DANBE dédiée aux idéologies de l'ancien Ministre des Grades Sceaux Me Malick Coulibaly, c'était ce mardi 18 avril 2023 à leur siège. La Plateforme Tignè Ni Danbe est un regroupement de plus d'une centaine d'associations, d'organisations de jeunes de femmes, de groupements socioprofessionnels ouverte à toute personne ou groupement de personnes qui partage les idéaux et incarne à nos yeux les grandes valeurs d'intégrité, de bonne moralité et de patriotisme de l'ancien Ministre de la Justice Me Malick Coulibaly.

Après avoir partagé l'iftar autour d'un mouchi ''mouton au four accompagné du couscous, place a été faite pour la prise des paroles en présentant la plateforme Tignè Ni Danbe aux invités du jour. L'occasion aussi a été donnée au parrain de la plateforme de donner sa vision pour le Mali nouveau tant recherché par tous.

À la présentation de la plateforme, son coordinateur M Issa Macalou expliquera que notre pays est confronté depuis des décennies à une crise multidimensionnelle qui menace dangereusement les fondements de notre Nation. La mauvaise gouvernance dans tous les domaines-socio-économique, sécuritaire, éducatif etc.- en est le facteur le plus déterminant. Elle a complètement miné la confiance des populations dans les institutions de la république et creusé un fossé entre les gouvernants et les gouvernés. Il est donc plus que temps de faire la politique autrement dans notre pays. Faire la politique autrement demande une mue complète de notre classe politique. Cette mue ne se définit pas en termes de remplacement des vieux par des jeunes. Elle requiert la mise en orbite dans l'espace politique d'hommes et de femmes empreints de valeurs d'intégrité, de bonne moralité et de patriotisme.

C'est dans cette optique que leur Association à caractère politique dénommée Plateforme « Tignè Ni Danbe », « Vérité et Dignité » a été créée pour accompagner Me Malick COULIBALY, qui incarne à leurs yeux ces grandes valeurs d'intégrité, de bonne moralité et de patriotisme. C'est pour cela, qu'ils travaillent donc tous ensemble à instaurer une gouvernance vertueuse dans notre pays, aux comportements exemplaires, avec des valeurs morales irréprochables, et qui associeront notre « Danbe » à tous les actes qu'ils auront à poser dans notre pays. Ce Danbe dont tout le monde parle et qui est le fil conducteur de notre plateforme Tignè Ni Danbe, s'articule autour d'un certain nombre de nos grandes valeurs socioculturelles que sont : La continuité de la lignée : « yèrèwolo-ya » ou « Yèrèdon » : qui suis-je ? Quelle est ma lignée ? l'honneur : « sé n'yèrè la » ou yèrè minè : qui consiste à ne jamais poser un acte qui vous fasse perdre votre estime de soi et celle que les autres vous portent ; la dignité : « bogna » : quand on est digne, on ne vole pas, on ne ment pas, on ne triche pas et on ne trahit pas et le res-

pect infini de la chose publique, du bien commun, du bien d'autrui, d'où la notion de refus total du « Faden To ». Pour lui, ceux qui incarnent ces valeurs sont des « maa-ba », « des danbetiguis ». Les gens conviendront sans doute avec eux que Me Malick Coulibaly en est un !

L'intervention qui était la plus attendue au cours de la rupture collective était celle de Me Malick Coulibaly. L'ancien Ministre a articulé son intervention autour de trois mots qui sont Gratitude, Réitération et Renaissance.

En réponse aux membres de la plateforme, Me Malick Coulibaly a évoqué la réitération car pour lui réitérer notre foi en le Mali, notre engagement pour ce pays. Cet engagement ne résulte pas d'une envie mais il est rationnel. La situation du pays est telle que ce n'est pas le patriotisme qui nous pousse à nous engager mais le manque de rationnel, la logique qui veut quand on se sent capable de faire quelque chose pour son pays, il faut s'y s'engager et cela concorde avec la foi. C'est pour cela, il les exhorte sans ambages de réitérer cet engagement pour le Mali.

Par rapport à la Renaissance, il dira que l'État du Mali est né en 1960, 63 ans plus tard le Mali peut renaitre de ses cendres. « Nous voyons pointer à l'horizon, la renaissance de notre armée, ceci est fondamental, ceci est capital, ceci mérite d'être salué et encouragé. L'armée c'est l'outil de décision quand vous n'avez pas une armée forte...C'est le plus gros défi en termes de renaissance qui s'y oppose à nous, c'est la renaissance de l'homme malien. L'homme malien qui ne fuyait pas la faim et la soif pour embrasser l'indignité ou la basais... Si nous fuyons la faim et la soif pour courir dans les bras de l'indignité et la bassesse, l'homme malien ne renaitra pas...Le Chemin de la dignité n'est pas un chemin facile mais obligatoire », conclut ses propos Me Malick Coulibaly.

Bokoum Abdoul Momini

Paysage politique : L'URD se disloque

Les partisans de Salikou Sanogo déboutés dans leur pourvoi par la cour suprême ont décidé, le dimanche dernier, de la création d'une nouvelle formation pour tourner définitivement la page de l'union pour la république et la démocratie (URD) et non les idéaux incarnés par Soumaïla Cissé jusqu'à sa mort.

Prévisible. La division est consommée à l'URD dont des membres et cadres, déboutés dans leur pourvoi en cassation le 12 avril par la Cour Suprême, se préparent à jeter l'éponge. Pas de démission collective, ces cadres et militants de l'URD ont décidé de la création d'une nouvelle formation politique.

« Lors de la réunion de ce dimanche qui a duré 5 heures, nous avons décidé de la création d'une nouvelle formation politique. On ne peut pas rester dans un parti dirigé par un président que l'on ne reconnaît pas », a affirmé une source de la rencontre à laquelle ont pris part, selon elle, des membres du bureau.

«111 membres du bureau de l'URD étaient présents à la réunion sur quelques 200. C'est la preuve que la majorité veut la création de ce parti », a indiqué un autre membre du parti partisan du Pr Salikou SANOGO.

Selon lui, leurs détracteurs ont eu la faveur de la décision de justice, mais désormais ils sont à la tête d'une coquille vide, soutenant que l'essentiel des responsables et militants sont favorables à Salikou SANOGO contre la prédation du parti.

Lors de la réunion du dimanche dernier, deux commissions ont été mises en place, indiquent nos sources, pour travailler sur la création de la nouvelle formation politique qui incarnera les idéaux et les valeurs de feu Soumaila Cissé dont le décès, le 25 décembre 2020, a ouvert le problème de leadership au sein de l'URD.

« La commission de création du parti a 10 jours pour présenter ses résultats. Sa mission est de travailler sur le logo, le siège et le nom du parti et ses textes », ont précisé nos sources sans plus de détail sur le lancement de ce parti en gestation qui sera décidé au cours de son assemblée générale constitutive.

« Les choses ne vont pas débarder parce que nous travaillons déjà sur ce scénario bien avant la décision de la Cour Suprême. Il reste maintenant de les formaliser pour avancer », soutiennent nos sources.

La Commission de sensibilisation, quant à elle, sera permanente et sera bientôt déployée sur le terrain dans le cadre de l'implantation du nouveau parti auprès des militants et cadres qui ont soutenu notre lutte, a ajouté notre source. Mais aussi d'expliquer aux militants à la base, les raisons de la création du nouveau parti.

La décision de la Cour Suprême du Mali met fin au feuilleton judiciaire de plus d'une année entre les héritiers de feu Soumaila Cissé.

En effet, depuis plus d'une année, l'URD traversait une période de turbulence à cause d'un problème de leadership qui a conduit à la tenue du 1er congrès extraordinaire du parti depuis sa création en 2003 par des responsables ayant estimé qu'il faut désigner le successeur de Soumaïla CISSE pour mettre fin à l'intérim.

« Plus que jamais l'URD a besoin d'un nouveau leader dynamique, pro actif et capable de nous diriger, capable de redorer le blason du parti, de redonner espoir aux militants et aux Maliens », indiquait Mme COULIBALY Kadiatou SAMAKE, l'une des vice-présidents du parti et qui était engagée en faveur de la tenue dudit congrès.

En revanche, l'autre camp dirigé par le Pr Salikou SAONGO considère ce congrès comme une violation flagrante des textes du parti.

« Ceux qui sont à l'origine de ce congrès sont animés de la volonté de prendre en otage le parti en imposant une personne comme candidat lors de la prochaine présidentielle », avait souligné à l'époque, un cadre de l'URD très furieux de constater autant de divergences entre les responsables du parti seulement à quelques mois du décès du président fondateur.

PAR SIKOU BAH
Source : InfoMatin

Conseil de sécurité de l'ONU : L'ambassadeur issa Konfourou met les points sur les I

Droits de l'homme, restrictions de déplacement de la Minusma par les autorités maliennes, son avenir, l'expulsion de son directeur de division des droits de l'homme, lancement de la stratégie de stabilisation du centre, ce sont là, entre autres, sujets qui ont fait l'objet de clarifications de la part du représentant permanant du Mali à l'ONU lors d'une session du conseil de sécurité. Le diplomate malien s'exprimé, le mercredi 12 avril dernier à l'occasion d'une réunion consacrée à la situation au Mali. Konfourou est allé droit au but !

Au cours de cette réunion, le représentant de la Chine a appelé à soutenir la transition malienne dans ses efforts de lutte contre le terrorisme. Celui de la Russie a relevé que les autorités maliennes ont déployé des efforts systématiques pour normaliser la situation, notamment en créant les conditions nécessaires à la tenue d'élections dans les délais convenus. La feuille de route pour la transition a été mise en œuvre de manière cohérente et des mesures ont été prises pour élaborer une législation électorale et mettre en œuvre des réformes sur la restructuration territoriale, s'est-il félicité, ajoutant qu'un nouveau projet de constitution est en cours de discussion au niveau national. À cet égard, le report du référendum constitutionnel lui semble objectivement conditionné par la volonté de permettre au plus grand nombre possible de citoyens maliens d'exprimer leur opinion librement et pacifiquement.

Dans son intervention, l'ambassadeur Issa Konfourou a souligné que les observations détaillées du gouvernement figurent dans le Mémorandum communiqué au Conseil de sécurité. Avant de faire quelques remarques sur les questions évoquées dans le rapport et les commentaires faits lors des différentes interventions.

Au plan politique, le représentant du ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale s'est réjoui de constater que le secrétaire général reconnait les immenses progrès enregistrés dans ce domaine. « Le gouvernement s'attèle, dans le cadre d'un processus transparent et inclusif, à la mise en œuvre des réformes politiques, institutionnelles et électorales nécessaires à la refondation du Mali », a-t-il indiqué.

1. Konfourou ajoute : « À cet égard, le président de la Transition a validé, le 16 mars, puis présenté aux forces vives de la nation, le projet finalisé de la nouvelle Constitution. Le referendum prévu, à cet effet, a été différé en vue d'introduire la carte nationale d'identité biométrique sécurisée pour prévenir les risques de fraude, créer les conditions pour la participation effective de tous les citoyens aux consultations électorales. Mais aussi réduire le temps nécessaire à l'opérationnalisation des démembrements de l'Autorité indépendante de

gestion des élections (Aige) afin de respecter le délai de la Transition ».

L'Accord pour la paix et la réconciliation ? Le diplomate qui évoque quelques difficultés liées à la décision unilatérale de la CMA et de la Plateforme de suspendre leur participation aux mécanismes de suivi, a fait part de l'engagement du gouvernement à poursuivre sa mise en œuvre efficiente et intelligente avec les mouvements de l'inclusivité en attendant que les autres frères les rejoignent dans le processus de paix : « À ce jour, 2.750 ex-combattants ont été réintégrés dans les Forces de défense et de sécurité nationales. Une autre avancée qu'il a soulignée est l'adoption par le conseil des ministres le 1er mars dernier, des textes relatifs à la création de l'Autorité de gestion des réparations en faveur des victimes des crises depuis 1960 ».

Au plan sécuritaire, Issa Konfourou dira que les Forces armées et de sécurité poursuivent leurs offensives contre les organisations terroristes et des résultats très encourageants ont été obtenus. « Plusieurs dizaines de terroristes ont été neutralisés, leurs sanctuaires détruits et de grandes quantités de matériels de guerre saisies ou détruites », dit-il.

Il a, par ailleurs, indiqué que durant la période sous examen, plusieurs dizaines de terroristes ont été interpellés et mis à la disposition de la justice, parallèlement à la reddition volontaire de nombreux terroristes dans les régions du Centre. « Ces opérations sont menées dans le strict respect des droits de l'Homme et du droit international humanitaire, conformément à nos valeurs humanistes ancestrales et par devoir envers nos populations », précise le diplomate malien.

Autre avancée enregistrée : La création de la direction nationale des droits de l'Homme ; la lutte contre l'impunité par les autorités du pays, notamment la condamnation par la Cour d'assises de Bamako, le 24 janvier 2023, d'une personne reconnue coupable d'une attaque ayant coûté la vie à 5 casques bleus et une personne civile, le 22 janvier 2019. «Je puis vous assurer que le gouvernement continuera d'œuvrer inlassablement pour la protection et la promotion des droits de l'Homme ainsi que le respect du droit international humanitaire sur notre territoire », a assuré Issa Konfourou.

Sans équivoque, M. Konfourou a fait savoir que le Mali se dressera avec la même énergie contre toute utilisation de la question à des fins politiques ou de déstabilisation.

Concernant les défis opérationnels de la Minusma : Le représentant du ministre Diop dira que contrairement à ce qui est véhiculé, il n'existe aucune volonté de restriction des mouvements de la Mission : « Seulement, les demandes de mouvements non autorisées ne respectaient pas la procédure convenue entre les deux parties… ».

Quant à l'avenir de la Minusma, le délégué malien a constaté que les conclusions du rapport sur l'examen interne de la Mission ne sont « pas à la hauteur des attentes du Gouvernement et des populations maliennes ». Mais, il a assuré que son gouvernement reste ouvert au dialogue sur ce point précis. Enfin, « en raison de nombreux faits, documentés, dont la France s'est rendue coupable » au Mali, il a de nouveau exigé le changement de porte-plume sur tout dossier concernant le Mali abordé au Conseil de sécurité.

Enfin, il a invité les partenaires à faire montre d'une plus grande compréhension et d'accompagnement des choix souverains du peuple malien et de son gouvernement, qui restent disposés à coopérer avec tous ceux qui le souhaitent, sous réserve du respect des principes qui guident l'action extérieure du Mali.

Les droits de l'homme : Konfourou met le point sur les l

Au cours de leurs interventions, les représentants de la France et de l'équateur ont dénoncé avec véhémence la situation des droits de l'Homme au Mali. Et aux dires de Issa Konfourou, le diplomate français a eu une mémoire sélective car il n'a parlé spécifiquement que du cas de Mourra. Dans le rapport de la commission d'enquête internationale sur le Mali, poursuit-il, plusieurs paragraphes sont consacrés aux violations des droits de l'Homme sur les populations maliennes par les forces françaises. Des accusations restées sans réponse par le représentant de la France.

« Si l'ambassadeur de France n'a pas la mémoire sélective, qu'il dise à ce Conseil qu'en janvier 2021, les forces françaises ont transformé une célébration de mariage en deuil au Mali à Bounty. J'aurais aimé qu'il dise à ce Conseil les efforts qu'ils ont fait pour donner suite aux deux rapports qui ont été publiés à cet effet», a-t-il laissé entendre.

Par ailleurs, M. Konforou a signalé avoir entendu au cours de la réunion, plusieurs interpellations y compris celle du représentant de l'équateur. « Le Mali n'a pas de leçon à recevoir d'un pays qui est régulièrement interpellé par rapport aux violations des droits de l'Homme », a répondu le diplomate, avant de rappeler les cas des restrictions de la liberté d'expression, de se réunir, et des persécutions contre les journalistes par les procureurs et les juges en équateur : « N'ayons pas la mémoire sélective concernant les droits de l'Homme qui sont valables pour nous tous… ».

Mohamed Sylla
Source : L'Aube

LE PENDELOU OU PETIT PAGNE : Une arme fatale de séduction africaine !

Les femmes ouest-africaines le connaissent bien. Un outil ultime de séduction et de renforcement des liens intimes. C'est le pendelou, petit pagne utilisé par les femmes africaines dans la séduction et les rapports conjugaux. Au Mali, cet outil est toujours mis dans le trousseau de mariage de la nouvelle mariée ; car aux dires des avant-gardistes des traditions, son utilité et ses bienfaits sont incontournables.

Fait en soie, popeline, ou en dentelle, le pendelou est bien différent des lingeries occidentales. Malgré sa petite dimension, il joue un important rôle traditionnel dans les foyers africains. Brodé de messages très érotiques et sensuels, les bienfaits du petit pagne ne se discutent point et reste un véritable moyen de séduction en Afrique.

Pour tout dire, comprenez qu'en Afrique, la femme mariée est préparée de plusieurs manières pour pouvoir satisfaire son conjoint sur tous les plans. C'est d'ailleurs dans ce sens qu'intervient le petit pagne. Aux dires de Salimata Diallo, vendeuse d'aphrodisiaques, le pendelou a des bienfaits faits indéniables mêmes si de nos jours, il est poussé d'un revers de main.

« Le pendelou est un atout du féminisme qui est très important pour la stabilité et l'entente entre les conjoints. Une intimité réussie permet de mieux maintenir son mari et le petit pagne œuvre pour cela», précise notre vendeuse. Avant de déplorer le fait que de nos jours les filles n'acceptent plus d'attacher le petit pagne.

« **On ne fait rien pour rien ! Chaque chose a un sens au Mali. Si depuis des lustres nos parents et grands-parents utilisent le pendelou c'est parce qu'il représente quelque chose de très spéciale. Raison pour laquelle n'importe qu'elle femme ne peut l'attacher. C'est uniquement recommandé pour celles qui sont mariées. Et les jeunes filles qui s'entêtent à l'attacher pour fréquenter les hommes réduisent fortement leurs chance de se marier**» fait savoir S. Diallo.

Il faut le dire, avec l'occidentalisation, les jeunes filles africaines, notamment maliennes, se sont presque détachées du pendelou au profit des lingeries occidentales. Une situation que déplore Mme Sylla Aminata. « **Au Mali, on ne devient pas femme avec des mots mais par certains comportements, secrets et habitudes. Le petit pagne est très significatif. Dès qu'une jeune fille commence à l'utiliser, on suppose qu'elle est officiellement femme» soutient-elle. « Il faut que les jeunes comprennent qu'il n'y a rien qui n'ait de sens dans nos traditions. Les lingeries occidentales sont jolies mais le pendelou a aussi un rôle différent car il ne cesse de rendre jour après jour votre homme fou amoureux de vous surtout avec les messages gravés sur certains d'entre eux** » conclu la sexagénaire.

Siguéta Salimata DEMBELE

Soudan : Le président algérien plaide pour une "démarche internationale pour faire cesser les combats"

Abdelmadjid Tebboune a adressé des messages au secrétaire général de l'ONU, au président en exercice de l'union africaine (UA) et au secrétaire exécutif de l'autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD).le président algérien, Abdelmadjid Tebboune, a adressé des messages au secrétaire général (SG) de l'ONU, au président en exercice de l'union africaine (UA) et au secrétaire exécutif de l'autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), dans lesquels il a plaidé pour "une démarche commune et unifiée pour faire cesser les combats au soudan".

"Dans le cadre de son suivi minutieux et continu des développements dangereux survenant en République du Soudan, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, président en exercice de la Ligue arabe au niveau du Sommet, a adressé, ce jour, des messages au Secrétaire général de l'ONU, M. Antonio Guterres, au Président en exercice de l'Union africaine, président de la République des Comores, M. Osmani Ghazali, ainsi qu'au Secrétaire exécutif de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), Dr. Workneh Gebeyehu", a fait savoir la présidence algérienne dans un communiqué, rendu public mardi soir.

Selon la même source, l'initiative du chef de l'Etat algérien intervient dans le contexte de la dégradation accélérée de la situation au Soudan, sur fonds de poursuite des affrontements armés entre l'Armée soudanaise et les Forces de soutien rapide. Des affrontements qui ont déjà causé, a estimé la présidence algérienne, de lourdes pertes humaines et matérielles, "ce qui requiert une action internationale pour mettre un terme à l'effusion du sang et revenir au processus de paix pour le règlement de la crise soudanaise profonde".

Abdelmadjid Tebboune, a ajouté le même document, a souligné dans ses trois messages que "les développements dangereux et regrettables que connaît la République du Soudan, pays frère, avec ses complications internes et ses répercussions externes, posent désormais un défi commun qui requiert la conjugaison des efforts de tous les acteurs régionaux et internationaux".

Il a appelé, selon la même source, à "une action commune et urgente en vue d'éviter davantage d'escalade et mettre un terme aux combats entre les frères soudanais, en les amenant à faire prévaloir la sagesse et à privilégier le dialogue dans la résolution de leurs différends, tout en évitant au peuple soudanais les risques de s'engager dans la spirale de la violence meurtrière qui constitue un danger à la fois pour la paix sociale et pour le processus de règlement politique au Soudan".

Tout en saluant les démarches individuelles entreprises par ces organisations, le président algérien a affirmé "qu'il était encore possible de les valoriser et de fructifier les acquis escomptés à travers des efforts collectifs visant à exhorter, d'une seule voix, les frères au Soudan à cesser immédiatement tous les affrontements, et à l'impératif de faire prévaloir l'intérêt suprême du pays et à empêcher l'effusion de sang".

Dans ce sens, il a également souligné "la disposition de l'Algérie à intensifier ses efforts en coopération et collaboration avec les partenaires régionaux et internationaux en vue d'une contribution effective aux efforts et démarches visant à faire cesser les affrontements entre les frères soudanais et à les exhorter à revenir rapidement au processus de paix pour un règlement définitif et durable de la crise soudanaise".

"L'unification des efforts des acteurs internationaux et régionaux, de manière collective et urgente, a pour objectif d'œuvrer à un cessez-le-feu, d'apaiser la situation et d'instaurer une nouvelle ère répondant aux ambitions et aspirations du peuple soudanais frère à une vie digne dans la paix, l'harmonie et la stabilité", a conclu la même source.

Source : AA

Tournée latino-américaine de Lavrov : La Russie veut une union contre le "chantage" de l'occident

Le ministre russe des affaires étrangères Sergueï Lavrov, en tournée en Amérique latine, a appelé mardi à une "union" pour contrer "le chantage" occidental.

"Il est nécessaire d'unir nos forces pour contrer les tentatives de chantage et les pressions unilatérales illégales de l'Occident", a affirmé M. Lavrov lors d'une conférence de presse avec son homologue vénézuélien Yvan Gil, évoquant "un monde multipolaire". M. Lavrov s'est entretenu en soirée avec le président vénézuélien Nicolas Maduro. Ce dernier a évoqué sur Twitter une "réunion agréable qui consolide les relations bilatérales et le plan de coopération" entre les deux pays. Après le Brésil, le Venezuela est la deuxième étape de la tournée de M. Lavrov en Amérique latine. Il doit aussi se rendre à Cuba et au Nicaragua. "Le Venezuela, Cuba et le Nicaragua sont des pays qui choisissent leur propre voie", a-t-il déclaré. Ces trois pays d'inspiration socialiste, critiqués pour leurs carences démocratiques par des ONG de défense des droits humains, ont des relations difficiles avec les Etats-Unis et l'Union européenne. Le ministre russe a aussi abordé la guerre en Ukraine, assurant: "Nous allons résoudre la situation en Ukraine et d'autres conflits dans le monde grâce aux principes de la Charte des Nations unies sur l'équité souveraine des Etats, sur le principe de l'indivisibilité de la sécurité". "Notre tâche consiste à veiller à ce que la Charte des Nations unies soit appliquée dans sa totalité et à ce que le droit à l'autodétermination ne soit pas supprimé lorsque cela convient à l'Occident", a-t-il ajouté. Après avoir essuyé des critiques américaines pour se faire "l'écho de la propagande russe et chinoise", le président brésilien Lula a pour sa part clairement condamné mardi la "violation de l'intégrité territoriale de l'Ukraine" à l'occasion d'un déjeuner en l'honneur du président roumain Klaus Iohannis. "Mon gouvernement défend une solution politique négociée du conflit", a-t-il ajouté.

Moscou fait face à des sanctions de la part de l'Union européenne et des Etats-Unis depuis son invasion de l'Ukraine et la violation de ses frontières internationalement reconnues.

L'Assemblée générale de l'ONU a exigé fin février un retrait "immédiat" des troupes russes dans une résolution non-contraignante votée par 141 des 193 Etats-membres (7 ont voté contre) qui réaffirme l'"attachement" à l'intégrité territoriale de l'Ukraine et appelant aussi à une paix "juste et durable".

Cuba et Nicaragua

Le Venezuela est un allié-clé de la Russie depuis l'époque du président Hugo Chavez (1999-2013), qui avait à l'époque soutenu Moscou lors de la guerre en Géorgie en 2008.

Le président Nicolas Maduro a exprimé à maintes reprises son soutien à la Russie et à Vladimir Poutine avant et après le début de la guerre en Ukraine. Moscou a pour sa part apporté son soutien à Caracas face à la batterie de sanctions imposée par les Etats-Unis pour tenter, en vain, de déloger M. Maduro du pouvoir. En février 2020, M. Lavrov s'était rendu au Venezuela: une visite pendant laquelle il avait condamné les sanctions américaines, dénonçant là aussi un "chantage".

Une grande partie de la communauté internationale, dont les Etats-Unis et l'Union européenne, n'avait pas reconnu sa réélection en 2018, dénoncée par l'opposition comme "frauduleuse". Au niveau bilatéral, la Russie et le Venezuela ont annoncé avoir signé des accords concernant l'exploitation pétrolière et minière. "Nous sommes déterminés à continuer à progresser, en particulier dans le secteur de l'énergie", a affirmé le ministre vénézuélien des Affaires étrangères, qui a aussi abordé le secteur du tourisme.

L'île paradisiaque de Margarita, quelque peu désertée par les touristes occidentaux en raison de la crise vénézuélienne, attire chaque année des milliers de touristes, notamment russes, après la réactivation d'une ligne aérienne entre les deux pays qui évite le survol de certains espaces aériens interdits aux Russes à cause des sanctions internationales.

M. Lavrov se rendra ensuite à Cuba, confronté à une grave crise économique. Le président cubain Miguel Diaz-Canel s'était rendu en Russie fin novembre, où il avait annoncé avoir signé plusieurs accords concernant l'approvisionnement en pétrole de l'île. Cependant, les pénuries de carburant perdurent.

Une dernière étape est attendue à Managua, où M. Lavrov doit rencontrer le président nicaraguayen Daniel Ortega.

AFP

Prix Marc Vivien FOE : Qui succèdera à Seko Fofana ?

La Radio France internationale RFI et France 24 ont dévoilé ce lundi, les onze joueurs nominés pour le prix du meilleur joueur africain de la saison en Ligue 1.
Portant le nom de l'ancien international camerounais du RC Lens Marc-Vivien Foé, décédé en plein match d'un arrêt cardiaque lors d'un match de Coupe des Confédérations 2003 à Lyon, ce prix créé en 2009, est attribué par un jury composé de près de 100 anciens joueurs et journalistes spécialistes du football français et africains.
Parmi les prétendants au prix Marc-Vivien Foé, on retrouve notamment :

Fofana seko
L'international ivoirien,capitaine du Rc Lens est candidat à sa propre succession,après une très belle saison ,avec 6 buts inscrits ,4 passes décisives toutes compétitions confondues,il pourrait devenir le 2 ème joueur ivoirien à remporter ce trophée deux fois de suite,après Gervinho en 2010 et 2011.
ACHRAF HAKIMI
Demi-finaliste de la Coupe du monde avec les Lions de l'Atlas, le latéral du PSG Hakimi a aussi réussi une belle saison. Surtout si le club francilien parvient à remporter le championnat pour la onzième fois de son histoire.
Yunis Abdelhamid :
Nominé l'an dernier, troisième en 2020, le défenseur central rouge et blanc incarne cette année encore une stabilité capitale ! Patron de la défense, le lion de l'Atlas Yunis Abdelhamid en est pour beaucoup dans la série incroyable de 19 matchs sans défaite du stade de Reims.
Marshall Munetsi :
L'international Zimbabwéen, maître du jeu au milieu de terrain cette saison, est un élément indéboulonnable du système de jeu de Will Still ! À 26 ans, le rémois Marshall Munetsi est dans la forme de sa vie avec déjà 6 buts inscrits cette saison (contre 5 l'an dernier).
Mama Baldé,
L'enfant prodige de la Guinée Bissau fait son apparition dans la liste des nominés. L'attaquant de l'ESTAC TROYE a fait une magnifique saison. Sur 28 Matchs joués, il a 11 buts inscrits et 3 passes décisives.
-Mohamed Camara
Fort d'une belle saison individuelle, le milieu monégasque fait également partie des 11 joueurs présents pour le titre de meilleur joueur africain évoluant dans le championnat de France.
Arrivé en provenance du Red Bull Salzbourg en août dernier, Mohamed Camara s'était de suite mis au diapason, à l'image de sa première titularisation au Parc des Princes face au PSG, où il avait été élu MVP de la rencontre.
Redoutable au milieu de terrain le Malien a continué sur cette lancée et a déjà disputé 23 matchs de Ligue 1 cette saison (3 passes décisives). Il n'est donc pas pour rien au fait que l'AS Monaco se bat pour atteindre de nouveau le podium.
Un bel exercice 2022-2023 qui lui vaut ainsi de figurer parmi les 11 nominés pour le Prix Marc-Vivien-Foé.
- Habib Diallo
L'international pourrait bien être le premier Sénégalais à obtenir ce titre.
Auteur de 15 buts en 30 Matchs ,l'attaquant strasbourgeois réalise sa meilleure saison avec l'élite française.
- Chancel Mbemba
L'ancien défenseur venu du FC MK de Kinshasa, passé par Anderlecht en Belgique, Newcastle en Angleterre et Porto au Portugal, est aujourd'hui un élément indispensable dans le dispositif tactique du coach croate, Igor Tudor, de l'OM. Chancel Mbemba est même cité comme l'un si ce n'est le meilleur défenseur de Ligue 1.
Il pourrait bien détrôner le capitaine de Lens, Seko Fofana.
- Terem Moffi
Une grande première pour Terem,
l'Attaquant du club OGC Nice (France), représente les couleurs de sa sélection nationale, le Nigeria.
Moffi s´impose avec une inscription de plus de 6 buts toutes compétitions confondues avec Nice lors de la saison 2022/2023 en 12 rencontres jouées.
- Salis Abdul samed
Évoluant au RC lens depuis le 4 juin Le milieu terrain Ghanéen est également une figure de proue parmi les nominés.
Hamari Traoré
Finaliste et 2 ème de l'année dernière, au côté de Nayef Aguerd, et de Seko Fofana qui l'avait emporté, l'international malienne Hamari Traoré fait une nouvelle fois partie des joueurs nommés.
Le latéral droit de qualité est une denrée plus que rare depuis presque une décennie.
Rappelons, qu'aucun malien n'a encore obtenu ce titre. Le vainqueur de cette saison sera connu le 30 mai prochain et sera remis conjointement par RFI et France 24.

Aichatou Sanogo

Bélier (21 mars - 19 avril)

Si vous dirigez votre affaire, vous prendrez des contacts, vous relancerez un projet. Vous aurez les mêmes possibilités de progresser si vous êtes salarié. Grâce à votre savoir-faire, vous apporterez un plus à l'entreprise. Votre image en sera valorisée.
Jupiter favorable vous permettra d'améliorer votre statut matériel. Par votre sens des affaires, et par de bons réflexes de gestion, vous optimiserez votre budget à son maximum. C'est peut-être aussi le moment de tenter votre chance au jeu, avec modération.

Taureau (20 avril- 19 mai)

Vous supporterez mal de devoir faire les choses à la place des autres. Au lieu de ruminer dans votre coin, allez voir votre collègue et dites-lui calmement votre façon de penser. Rendez-lui ce qu'il a à faire, ça allègera votre journée.
Ne vous laissez pas berner par des propositions trop alléchantes, même si ça vient de quelqu'un que vous connaissez bien. L'argent trop facile c'est louche. Mieux vaut décliner la proposition et ne pas vous engager sur ce terrain glissant.

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous travaillez sur des tâches répétitives qui ne vous intéressent pas beaucoup. Elles vous donnent une fatigue intellectuelle dont vous aimeriez vous passer. Des démarches sont amorcées pour changer cette situation et prendre un nouveau tournant.
Votre gestion de trésorerie est bien tenue, mais des loisirs sont insuffisants parce que le budget ne les permet pas. De la frustration est à venir, mais en attendant que les comptes soient meilleurs, de la récupération ou du bricolage peuvent vous aider.

Cancer (21 juin - 21 juillet)

Face à vous, Saturne devrait vous soutenir dans l'effort, mais ne vous fera pas de cadeau. Vous aurez à affronter des conflits de personnes ou des luttes de pouvoir. Pour vous en tirer au mieux, tâchez d'éviter les prises de position trop radicales.
Vous devrez composer avec les moyens du bord, d'où certaines difficultés possibles. Elles seront sans gravité, mais ces guichets en panne ne vous permettront pas de retirer de l'espèce comme vous voudrez. Restez vigilant pour ne pas perdre votre CB.

Lion (22 juillet - 23 août)

Le réseau professionnel sert de tremplin et reste gratifiant. Toutefois, des attitudes flatteuses vous dérangent. Observez attentivement les agissements hypocrites de certains collaborateurs, car la compétition professionnelle est une rivale de taille.
Les frais sont élevés et vous devez faire attention à des dépenses étroitement liées à des loisirs. Elles peuvent être plus élevées que prévu, car vous cédez face aux produits haut de gamme. Ces dépenses peuvent être évitées et remises à plus tard.

Vierge (23 août 23 septmbre)

Pour être efficace, isolez-vous des autres et du brouhaha. Vous aurez en effet besoin de calme pour mettre au clair vos idées et les synthétiser. Si Mercure exacerbe votre intellect, la Lune va freiner votre capacité à les concrétiser.
Mieux vaut vous abstenir de dépenser aujourd'hui, surtout si vous vous êtes déjà laissé aller hier ! Vous allez devoir puiser dans vos économies pour vous remettre à flot, mais celles-ci ne sont pas infinies. Ce serait dommage de vider votre bas de laine.

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Avant de faire passer la charrue avant les boeufs, vous préférez prendre vos marques. Un entretien avec une personne en qui vous avez entièrement confiance peut vous aider à bien avancer. Pendant ce temps, il faut continuer à rester concentré sur les tâches.
Des frustrations sont nombreuses. Ne comptez pas trop dépenser pour des articles qui ne sont pas des loisirs. La vie vous place les bâtons dans les roues. Les charges à payer sont plus importantes que prévu et vous pourriez râler contre votre salaire.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous ne cacherez pas vos ambitions et vous serez prêt à vous battre loyalement pour décrocher la victoire. Votre aplomb vous servira pour faire évoluer votre carrière. Vous viserez haut et rêverez d'aller plus loin dans votre parcours professionnel.
Avec la Lune qui se positionnera dans votre secteur argent, vous aurez la dépense facile, mais surtout coûteuse. Si vous pouvez vous le permettre, pourquoi pas, mais en regardant ailleurs, vous pourriez trouver le même produit pour un prix moins cher.

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous agirez d'une manière quelque peu anarchique, vous opposant à l'autorité, aux décisions collectives, donnant plus d'importance et de valeur à vos propres convictions, votre propre volonté. Ce n'est pas évident à gérer !
Le duo Mercure/Vénus dans le secteur vous donne le sens des affaires et vous permet d'avoir le flair pour réaliser les affaires que d'autres auraient laissé passer. Cependant, n'accordez pas une confiance aveugle à ceux qui vous proposeront une affaire.

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

La journée ne sera pas de tout repos. D'un côté vous aurez beaucoup à faire, de l'autre vous devrez souvent vous y reprendre à deux fois pour aboutir à ce qui vous a été demandé. N'hésitez pas à déléguer si vous vous sentez surchargé.
Vous ne supporterez pas qu'on vienne mettre le nez dans vos comptes, même au sujet d'un projet familial. Vous mettez un point d'honneur sur lequel on s'appuie et vous ne laisserez personne douter de votre rigueur.

Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous aimeriez faire une pause et ne plus travailler d'arrache-pied. Les astres vous proposent de revoir vos priorités et désirs profonds. Vous pourriez gravir les échelons du service où vous travaillez en gagnant la confiance de vos collaborateurs.
Il est utile de faire des économies ou de limiter vos dépenses. Elles peuvent partir plus vite que prévu. Entre les paiements obligatoires et les coups de coeur sur des articles, votre salaire peut partir dans des achats destinés aux loisirs.

Poisson (19 février - 21 mars)

Vous entretiendrez de bonnes relations avec vos collègues ou vous pourrez recevoir une proposition intéressante si vous êtes à la recherche d'un emploi. Un projet d'association serait porteur, à condition de prendre en considération les risques éventuels.
Pour vous, l'argent sera une monnaie d'échange positive, une énergie qui se doit de circuler naturellement. Vous n'aurez aucun état d'âme, dès lors où vous en gagnerez, car vous estimerez que vos récoltes financières seront largement méritées.

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Pour tous **renseignements**, **abonnements**, **reportages**, **publicités**, **annonces** ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | ampikile@gmail.com | www.malikile.com